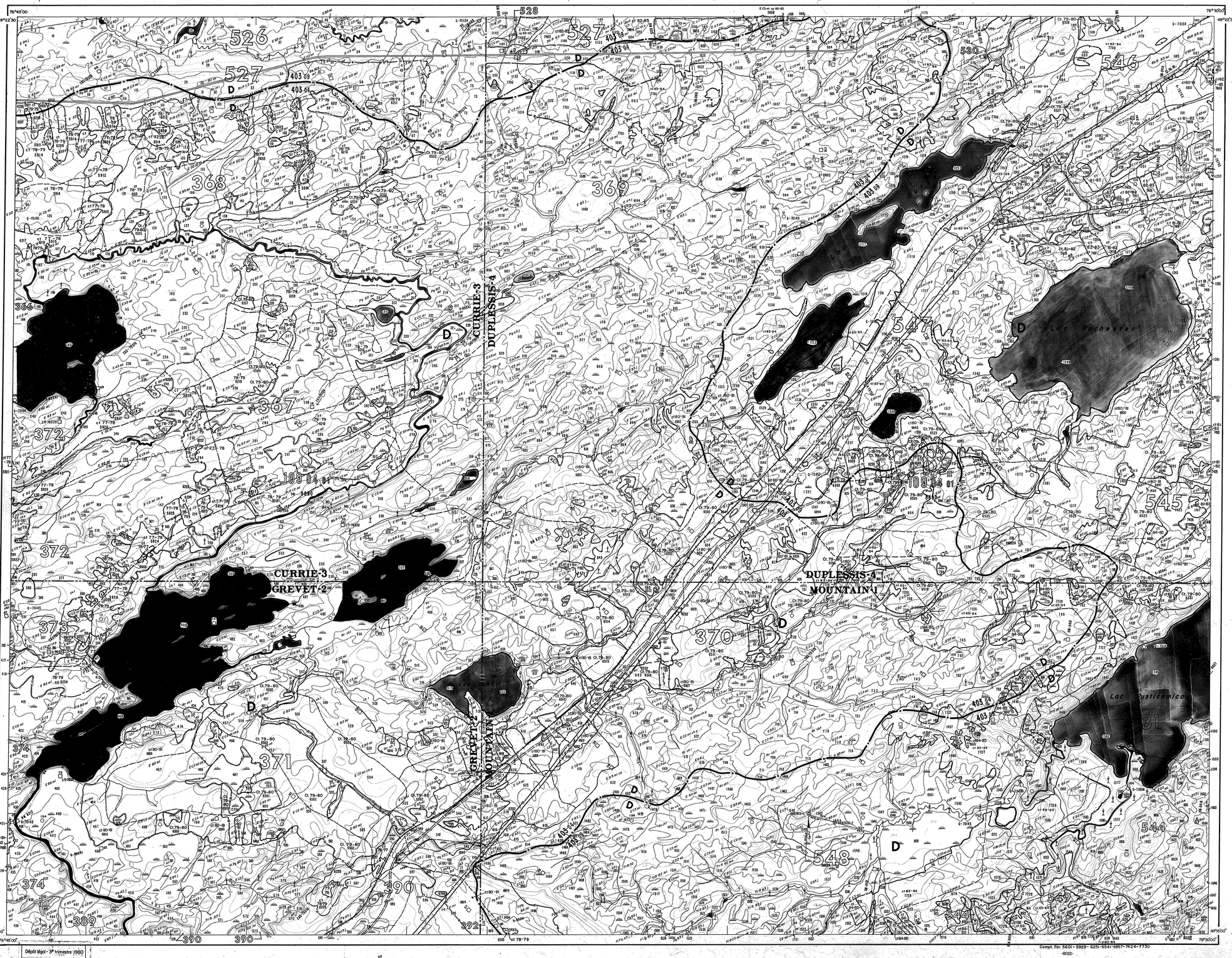

Dépôt légal - 3e trimestre 1980

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES TERRES ET FORÊTS
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE : 1/20,000

Chaînes 0 20 40 60 80 100 120 140 160 Chaînes

milles 0 1 2 miles

V

Cartographie de fond produite par le Service de la Photogrammétrie et de la cartographie du Québec

Photographies : Échelle : 1:15,840
ANNÉE

Réseau routier
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Bâtiments, Édifices
Repère horizontal
Ligne de faîte
— bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Ligne de tenure
Ligne de division de recensement
Limite de municipalité
Ligne de canton

TERRAIN FORESTIER PRODUCTIF

COUVERTS

Résineux	R
Mélangé	M
Feuillu	F

PRINCIPAUX GROUPEMENTS D'ESSENCES

Résineux	R
Sapinière	S
Pessière	E
Pinède à pin blanc ou rouge	Pb
Pinède à pin gris	Pg
Cédrière	C
Prucheraie	Pr
Mélèzin	Me
Feuillus d'essences intolérantes avec résineux	Fi R
Bétulaie à bouleaux blancs avec résineux	Bb R
Tremblaie avec résineux	Tr R
Feuillus d'essences intolérantes avec pin gris	Fi Pg
Feuillus d'essences intolérantes avec pin blanc	Fi Pb
Bétulaie à bouleaux jaunes et résineux	Bj R
Érablière résineuse	Er R
Mélangé sur stations sèches	Ms
Mélangé sur stations humides	Mh
Feuillus d'essences intolérantes	Fi
Bétulaie à bouleaux blancs	Bb
Tremblaie	Tr
Bétulaie à bouleaux jaunes	Bj
Érablière	Er
Érablière à bouleaux jaunes	Er Bj
Érablière avec feuillus d'essences tolérantes	Er Fi
Érablière avec feuillus d'essences intolérantes	Er Fi
Feuillus sur stations sèches	Fs
Feuillus sur stations humides	Fh

STADE DE DÉVELOPPEMENT

En régénération	r
Jeune	j
Mûr régulier	mr
Mûr étagé	me
Mûr irrégulier	mi

ORIGINE

Friche	fr
Feu	br
Coupe totale	ct
Chablis total	ch t
Épidémie sévère	es
Plantation	p

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Chablis partiel	ch p
Épidémie légère ou moyenne	el
Brûlis partiel	br p

ACCESSIBILITÉ

Inaccessible	In

TERRAIN FORESTIER Iimproductif

Dénudé et semi-dénudé sec	sc
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Autoroute	

TERRAIN NON FORESTIER

Rivière	
Ligne de transmission	
Agricole	A

HAUTEUR

DENSITÉ	TRES HAUT 70m	HAUT 50m	MOYEN 30m	COURT 10m
DENSE 85%	A 1	A 2	A 3	A 4
NORMALE 60%	B 1	B 2	B 3	B 4
MOYENNE 35%	C 1	C 2	C 3	C 4
CLAIRE 15%	D 1	D 2	D 3	D 4

SUPERFICIE
a.a. ..... ac
a.a.a. m2
h.a. ..... ha

CARTOGRAPHIÉ PAR : ..... ing. for.
SONDAGE : ..... ing. for.
CARTOGRAPHIÉ PAR : ..... ing. for.
SONDAGE : ..... ing. for.

ANNÉE DE PUBLICATION
1975
ANNÉE DE RÉVISION AVRIL 1985
Divisions territoriales en date du: 30/6/74

32 F 11	32 F 10	32 F 9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 F 6	32 F 7	32 F 8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 F 3	32 F 2	32 F 1	

NOTE: CARTOGRAPHIE PROVISOIRE
La localisation des lignes d'arpentage sur cette carte n'a aucune valeur officielle.

32 F/7 S.E.

DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE : 15°

QUÉVILLON